

Etude

Près de 80 000 étrangers en situation régulière au Maroc



Avant l'élaboration de la stratégie, les pouvoirs publics ont réalisé une étude exhaustive sur les immigrés au Maroc. En tout, ils étaient 77 554 à vivre dans le Royaume en décembre 2013, dont près de la moitié sont des Français.

La conception de toute stratégie qui se respecte doit tenir compte du diagnostic de la problématique pour que les mesures décidées répondent concrètement aux besoins. C'est le principe qu'a respecté le ministère en charge

Casablanca et Rabat abritent près de la moitié des immigrés en situation régulière.

des MRE et de l'immigration lors de l'élaboration de la stratégie qu'il est en train de déployer. Une étude détaillée a en effet précédé la conception de la stratégie et a permis de dresser un tableau exhaustif sur la situation des immigrés au Maroc. Combien sont-ils ? Qui sont-ils ? Que leur proposait jusque-là le Royaume ? Ce sont là des questions auxquelles l'étude tente de répondre.

Tout d'abord, il faut souligner que le rapport de l'étude, que *La Vie éco* a pu consulter, précise que le Maroc a connu deux phases clés dans la gestion de sa politique migratoire. La première phase a démarré vers la fin des années 90 et a principalement concerné les Marocains du monde. A partir de 2003, la politique migratoire a pris encore plus d'ampleur vu qu'elle a été combinée avec la politique de gestion sécuritaire du Royaume. Ce n'est finalement qu'avec la deuxième phase entamée en 2013, suite notamment à la publication du rapport du CNDH sur l'immigration et au discours royal donnant les orientations pour la mise en place d'une politique de l'immigration refondue, que le Maroc a réellement emprunté un virage dans le cadre de sa gestion de la probléma-

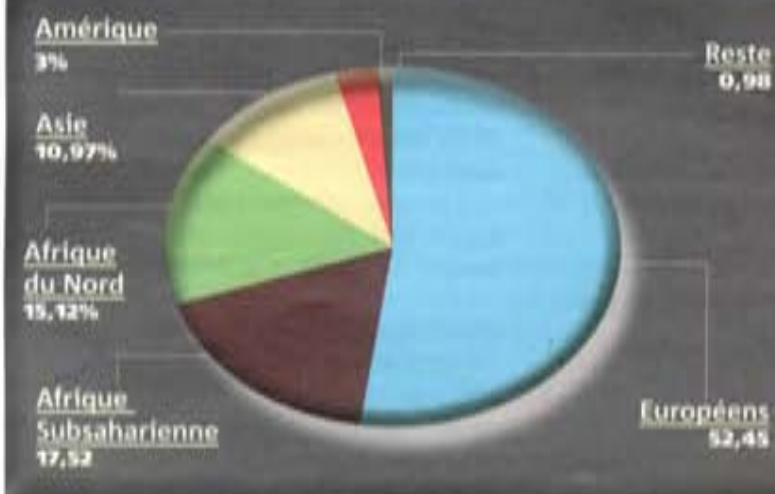
tique. Cela se justifiait principalement par des évolutions majeures dans le monde, et dans la région particulièrement, et qui ont transformé le statut du Royaume de «pays de transit» à un statut de «pays d'étape et d'accueil». Ces évolutions sont principalement liées à la crise économique en Europe et dans le monde, le printemps arabe, la situation dans le Sahel ainsi que l'accélération des évolutions économiques et sociales en Afrique subsaharienne. Ces facteurs poussent aujourd'hui le Maroc à déployer des efforts pour disposer d'une politique migratoire en ligne avec son nouveau statut. C'est ce qui s'est traduit par le lancement, fin 2014, de la stratégie d'immigration et d'asile sur le déploiement à laquelle s'attellent aujourd'hui les pouvoirs publics. Mais à qui s'adresse concrètement cette stratégie ?

Selon les données recensées lors de l'élaboration de l'étude, le Maroc comptait, à fin décembre 2013, 77 554 résidents étrangers en situation régulière. Après une croissance importante dans les années 2000, la tendance est en train de ralentir, comme en témoigne le nombre d'étrangers avec titre de séjour qui augmentait de 19% entre 2005 à 2010, et qui ne s'accroît plus que de 4,35%. Il est important néanmoins de noter que «le pourcentage des résidents étrangers par rapport à la population marocaine a évolué à la baisse jusqu'en 2004. Depuis, ce pourcentage a connu une tendance haussière de 40% avec une augmentation significative à partir de 2010», peut-on lire dans l'étude.

Bien entendu, ce sont les Européens qui sont les plus présents. Ils représentent 52,41%, soit une augmentation de 6 points entre 2004 et 2013. L'étude fait également ressortir une nette domination française avec 27 662 résidents, soit une part de 35,15%, et une représentation espagnole assez marquée de 3 238 résidents (4,18% du total). Pour leur part, les Maghrébins, et plus particulièrement les Algériens et les Tunisiens, représentent 15,12% des immigrés vivant en situation régulière dans le Royaume. Le nombre de résidents d'Afrique du Nord a néanmoins connu une diminution de 8 points par rapport à 2004.

Il est à noter que c'est logiquement les préfectures de Casablanca et Rabat qui abritent le plus grand nombre d'immigrés. En tout, près de la moitié des étrangers, soit 47,9%, vivent dans les capitales économique et administrative du Maroc. D'autres provinces et préfectures comptent néanmoins un nombre non négligeable d'étrangers dont principalement Marrakech, Tanger, Oujda, Agadir et Fès qui représentent près de 25,8% de l'ensemble des étrangers résidant au Maroc ■

Répartition des résidents étrangers au Maroc disposant d'un titre de séjour



Attractivité

Le Maroc, une terre d'accueil pour les étudiants étrangers

Bien qu'il soit critiqué au niveau local, le système de l'enseignement supérieur est attractif pour les étrangers. Les étudiants subsahariens représentent logiquement la grande partie des immigrés qui optent pour le Maroc pour poursuivre leurs études.



On aura beau critiqué notre système éducatif, il n'en demeure pas moins attrayant pour les immigrés étrangers. Beaucoup d'entre eux s'installent en effet au Maroc pour suivre leurs études, leur pays d'origine ne répondant pas souvent à leur besoin. Les dernières années ont même connu une forte augmentation du nombre d'étudiants étrangers dans le Royaume, comme cela est précisé dans l'étude du ministère en charge des MRE et de l'immigration. En 2012, environ 15 577 étudiants étaient recensés dans le Royaume, représentant 134 nationalités différentes (dont 40 pays de l'Afrique subsaharienne, 66 pays de l'Europe, l'Asie et l'Amérique, 16 pays arabes et 12 autres pays des îles du Pacifique). Bien entendu, ce sont principalement les pays africains qui sont les plus importants émetteurs d'immigrés avec quasiment un tiers des étudiants qui viennent poursuivre leurs études dans le Royaume. La Mauritanie est même championne dans ce domaine, avec plus d'un millier d'immigrés. Si cette prédominance est somme toute logique, elle reflète néanmoins la volonté affichée par le Royaume de renforcer sa coopération Sud-Sud. Le secteur de l'éducation et de la formation est en effet un des axes clés de cette coopération, vu que c'est un domaine où plusieurs pays africains sont défailants. L'importance du nombre d'étudiants étrangers au Maroc est donc une consé-

quence directe à la facilitation de la mobilité étudiante offerte par le Maroc. Si les pays d'Afrique subsaharienne arrivent en tête des bénéficiaires de cette coopération, c'est aussi parce que cela a été favorisé par l'octroi de bourses d'études par l'Agence marocaine de coopération internationale.

Par ailleurs, si l'on se fie aux explications rapportées dans l'étude, une autre raison tout aussi importante justifie cet afflux des étudiants étrangers. C'est la singularité du système de l'enseignement supérieur dans le Royaume. Bien qu'il fasse souvent l'objet de critiques au niveau local, celui-ci a connu plusieurs réformes ces dernières décennies pour le dynamiser. Cela a par exemple permis d'accroître, entre 1997 et 2010, de 151% le nombre des établissements universitaires et de 139% la capacité d'accueil dans ces établissements.

La diversité des études proposées et la qualité de l'enseignement reviennent aussi souvent quand il s'agit de justifier le choix du Maroc.

Sur un autre registre, les pouvoirs publics ont mené, dans le cadre de la même étude, une enquête auprès de 350 étudiants étrangers pour définir leurs motivations et conditions de vie dans le Royaume. Les résultats font ressortir que la bourse de l'Agence marocaine de coopération internationale est perçue par beaucoup d'étudiants étrangers comme étant une opportunité qui dicte leur choix du Maroc. En tout, ce sont 6 000 à 6 800 bourses qui sont octroyées chaque année. La diversité des études proposées et la qualité de l'enseignement reviennent aussi souvent quand il s'agit de justifier le choix du Maroc. Pour ce qui est des moyens de subsistance, 24% des étudiants vivent avec des fonds privés, 21% avec une bourse octroyée par le Maroc, et 19% vivent avec une combinaison de bourse du Maroc et de fonds privés. Les autres vivent soit en travaillant pour s'assurer un revenu, soit grâce aux bourses octroyées par leurs pays d'origine. «Beaucoup pensent que leur avenir professionnel sera plus prometteur en restant quelque temps au Maroc, notamment en raison de la situation économique relativement favorable du Maroc, de son ouverture sur le monde et de sa proximité avec l'Europe», peut-on par ailleurs lire dans le rapport de l'étude. Cette dernière relève également que des possibilités de concilier études et travail existent, notamment pour les doctorants. Elles constituent souvent une première étape vers l'insertion dans le monde professionnel ■

Evolution des effectifs des étudiants étrangers

